

le domaine de l'éducation, qui aiderait les neuf autres provinces? Qui empêche cela? C'est la nation canadienne-française qui ne veut pas. Non seulement nous l'empêchons, mais nous mettons un frein à l'œuvre du gouvernement fédéral dans certains autres domaines. Nous empêchons le développement des neuf autres provinces dans plusieurs domaines tels que la voirie, l'éducation, les postes.

Les neuf autres provinces seraient bien plus à l'aise pour se développer si elles n'avaient pas le Québec qui dit «non» en invoquant ses droits en vertu de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique. Les neuf autres provinces pourraient se développer plus facilement si nous mettions une fin à ces compromis qui contrecarrent une plus grande expansion dans certains domaines qui conviennent aux neuf autres provinces mais non au Québec.

Par ailleurs, les neuf autres provinces empêchent le développement du Québec dans certains domaines.

Pourquoi demeurer deux groupes continuellement en dissension dans certains domaines? Non pas individuellement—je vois des individus qui ne sont pas d'accord avec moi, individuellement, et nous ne sommes pas ennemis, nous sommes toujours des citoyens canadiens; mais nous sommes toujours en désaccord sur certains principes et sur certaines idées qui nuisent au développement des deux. C'est un système de compromis.

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre! Je regrette devoir interrompre l'honorable député, mais son temps de parole est expiré, à moins qu'il ne propose un sous-amendement.

M. Grégoire: J'ai un sous-amendement à proposer, mais je vois qu'il me reste encore dix minutes.

M. l'Orateur suppléant: Si l'honorable député veut proposer son sous-amendement, il doit le faire maintenant; il pourra poursuivre ses remarques ensuite.

M. Grégoire: Dans ce cas, je présente immédiatement mon sous-amendement et je continuerai après.

Je propose, appuyé par l'honorable député de Beauce (M. Perron), que les mots suivants soient ajoutés immédiatement à la fin de l'amendement.

Ici, je vous ferai remarquer que mon amendement est dans les deux langues et, au cas où l'on commettrait une erreur de traduction, comme cela s'est produit dans le passé pour le mot «demand» et «demande», nous demandons que la version française soit la version officielle. Voici:

Cette Chambre regrette également que les conseillers de Votre Excellence aient oublié de déclarer que l'année 1964 devrait être l'année de la famille canadienne par l'augmentation des allocations familiales ajustées selon le coût de la vie.

[M. Grégoire.]

M. l'Orateur suppléant: L'honorable député peut maintenant continuer ses remarques.

M. Grégoire: Monsieur l'Orateur, j'en étais justement à dire que si nous mettions une fin à tout ceci, nous pourrions nous entendre.

Certains craignent que nous soyons un obstacle dans le domaine du commerce. Mais dans ce domaine comme dans bien d'autres, nous resterions un seul grand pays limité uniquement par les deux océans Pacifique et Atlantique. Nous pourrions collaborer dans un grand nombre de domaines et contribuer au développement d'un grand pays dans plusieurs domaines.

Je suis persuadé que c'est possible, que cela peut se faire et doit se faire.

Monsieur l'Orateur, on dira peut-être que c'est une solution extrémiste. J'ai eu l'occasion, avant d'émettre cette opinion à la Chambre, d'en parler aussi à certains organismes, plusieurs personnes de langue anglaise ainsi qu'à des citoyens des autres provinces.

Souvent, à prime abord, il se produit une réaction un peu forte. On nous pose quelques questions et, après quelques échanges de vues, on se rend compte qu'il y a moyen de s'entendre sur une question comme celle-là. Il est évidemment impossible d'énoncer, dans l'espace de 30 minutes, toutes les idées connexes à un tel projet. On nous pose la question: Que se produira-t-il quand le National-Canadien traversera la province de Québec?

Eh bien, dans un domaine comme celui-là, la chose est facilement acceptable. Rien ne sera changé dans cela, ce sera toujours une grande compagnie qui s'occupera des moyens de transport et facilitera les moyens de communication. Le fait de pénétrer dans la province de Québec ne change absolument rien.

Au lieu d'ériger une frontière entre deux groupes qui s'entendent, nous collaborerions à une solution logique, acceptable pour tous, et qui éliminerait les conflits et les discussions inutiles.

Monsieur l'Orateur, cette année encore, malgré que nous parlons de fédéralisme coopératif, on entrevoit dans le discours du trône des mesures qui susciteront d'autres sources de discussion: par exemple, les prêts fédéraux aux étudiants. A ce propos, je lisais justement, samedi dernier, dans le journal *La Presse*, à la page deux, que les principaux intéressés dans la province de Québec, ceux même qui en ont le plus besoin s'y opposent, et je cite:

L'Association générale des étudiants de Laval vient de formuler son opposition à une politique fédérale de prêts aux élèves des universités.

Monsieur l'Orateur, ceux-là même qui en ont le plus besoin sont prêts à s'imposer de grands sacrifices pour essayer de préserver l'intégrité de leurs droits.